



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch

swiss olympic MEMBER

Member of European and
World Karate Federation

3. Swiss Karate League 2010

Salle Omnisport St-Léonard
Allée du Cimetière 1, 1700 Fribourg

Samedi, 25 septembre 2010

Catégories Minimes Individuel

Catégories Cadets Individuel

Dimanche, 26 septembre 2010

Catégories Juniors Individuel

Catégories U21 Individuel

Catégories Elite Individuel

Organisateur: Karaté-Club Cobra Fribourg



En collaboration avec **Budo-Sport AG Berne**,
sponsor officiel de la SKF et de l'équipe nationale SKF

Swiss Karate Federation Partners



qualitop

Budo-Sport AG Bern
Offizieller Ausrüster der SKV
Fournisseur officiel du FSK

CONCORDIA



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Les désignations de fonction et de titre de ce document qui sont utilisées valent pour les deux sexes.

Autorisation de participation

Seuls les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les inscriptions requises sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF):

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et cachet de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade: inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans): Autorisation écrite du représentant légal
Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal

Les inscriptions au crayon ne seront pas validées !

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes s'inscrivent sous le nom du Dojo dans lequel ils ont acquitté le timbre de licence de l'année en cours. Le Dojo concerné doit être indiqué dans le passeport.

Chaque Club et Ecole est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport présente des lacunes de timbres ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés de participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, ils ne sont pas inscrits à une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement au karaté dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète sera disqualifié et le Dojo sera sanctionné.

Inscription à www.sportdata.org

Une inscription est valable si tous les documents demandés sont joints à l'inscription :

- Passeport SKF autorisé
- Déclaration de soumission antidopage à partir de 14 ans (valable jusqu'à nouvel ordre)
- Inscriptions des noms des coachs officiels
- Copie de la quittance des frais d'inscription payés
- Inscription pour le tournoi Online à www.sportdata.org

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés une fois pour le contrôle au secrétariat central SKF. Ensuite, ils ne doivent plus être présentés aux tournois de la SKF. La liste des passeports contrôlés sera publiée sur le site Internet de la SKF www.karate.ch. Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Autorisation pour l'année 2010

Pour les athlètes, qui étaient autorisés pour l'année 2009 pour la participation aux tournois de la Swiss Karate League, le passeport ne doit pas être soumis au contrôle en 2010. Ils sont autorisés automatiquement pour l'année 2010. Si l'athlète a changé de Dojo, il doit être à nouveau autorisé.

Adresse pour l'envoi des passeports au contrôle et à l'autorisation

Les passeports des athlètes qui ne sont pas encore autorisés, ainsi que les formulaires «déclaration de soumission anti-dopage» (à partir de 14 ans) sont à envoyer à :

Swiss Karate Federation
Secrétariat central: c/o Marianne Furrer
Udelbodenstrasse 73
6014 Luzern

Délai d'inscription / délai d'autorisation

Lundi, 13 septembre 2010

Inscription des athlètes et des coachs Online sur www.sportdata.org.

Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en compte.

En cas d'inscriptions incorrectes une amende de Fr. 100.— devra être acquittée. Si ces frais d'amende sont réglés et l'inscription complétée à temps (jusqu'à 1 jour avant le tirage au sort), l'autorisation au tournoi est possible.

Tirage au sort

Jeudi, 16 septembre 2010, 10h00

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central, Udelbodenstrasse 73, 6014 Luzern.

Frais de participation

CHF 20.-- Minimes et Cadets Individuel

CHF 25.-- Juniors et U21 Individuel

CHF 30.-- Elite Individuel

Les frais de participation sont à verser dans le délai fixé d'inscription à :

Versement pour: Credit Suisse, 8070 Zurich. Compte postale: 80-500-4.

En faveur de: Compte N° 18560-70-4, Swiss Karate Federation, 6014 Luzern.

Numéro «bank clearing»: 4835. N° IBAN: CH76 0483 5001 8560 7000 4.

Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic, chaque athlète des catégories Cadets, Juniors et Elite signe une déclaration de soumission. Aux mineurs (pas encore 18 ans), le représentant légal doit signer en plus. Des formulaires peuvent être renvoyés au secrétariat central SKF.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux Statuts et aux dispositions de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du «Code de l'arbitrage en matière de sport».





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch

L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. le marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage! Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet www.swissolympic.ch resp. www.dopinginfo.ch.
24-h-Doping-Hotline 0900 567 587 (Fr. 1.--/min.).

Liste des médicaments www.dopinginfo.ch :

La possibilité de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient des substances interdites ou non.

Règlement

Selon règlement de la WKF et du règlement sportif SKF (www.karate.ch).

Assurance

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

Double participation catégorie

Aucune participation double n'est autorisée. Les exceptions sont mentionnées dans les catégories.

Coach

Seuls les accompagnants avec une carte de coach officiel SKF valable ont le droit de prendre place à l'endroit qui leur est réservé. D'autres accompagnants ne sont pas autorisés dans la salle.

Tenue : Karate-Gi ou revêtement de sport !

Un coach est autorisé pour 5 karatékas, avec un maximum de 6 coaches par Dojo (un coach par tatami). La carte de coach est uniquement valable avec la carte additionnelle avec nom, adresse et photo du coach. Une carte de coach de remplacement peut être délivrée le jour du tournoi, uniquement à titre exceptionnel et en échange d'une taxe de CHF 20.—.

Equipement

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être acceptés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes sont interdites dans toutes les catégories!

Obligatoire pour Kunité :

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- Coquille pour les garçons/hommes
- Plastron pour les filles/dames
- Cadets, Juniors, Elite: protège-tibias rouges et bleus officiels
- Cadets : masque de visage et protection du corps

Recommandé pour Kunité :

- Protection du corps pour tous les athlètes

Autorisé pour Kunité :

- Minimes : protège-tibias autorisés (rouges et bleus officiels, blancs comme par le passé)



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Seules les protections de poings, des pieds et protèges-tibias qui remplissent les exigences WKF et de la SKF seront acceptées par la CNA. Elles doivent correspondre à la norme WKF en couleur, dimension et qualité de surface (comme par exemple les marques Adidas et Tokaido).

Ce sont exclusivement les produits de marque homologués des fournisseurs suivants, pour tous les tournois de la Swiss Karate League :

- Tokaido, Adidas "WKF Approved"
- HIKU (Budo-Sport Bern AG) "SKF Approved"
- Bushindo (TAISHO) "SKF Approved"
- Kamikaze Kaiten (Kamikaze Schweiz) "SKF Approved"
- BUDO.CH (Budospport Nippon Zürich) "SKF Approved"

Tous les autres produits ne sont pas acceptés !

Responsable d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA).

T. Mini, R. Seiler, J. Luna, P. Lüthold, P. Baeriswyl, B. Isenegger, H. Güldür, R. Peterhans, D. Brunner.

Sanctions

Les karatékas, qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement fortement antisportif, ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.

Les athlètes et les accompagnants, qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA –, sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – pour une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coachs, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. Avec une infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois dans la SKF. En cas de répétition le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Protestation

Des protestations écrites et fondées doivent être présentées à la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Pour cela, une caution de Fr. 200.— doit être déposée. Si la protestation était acceptée, le montant sera remboursé.

Système de points pénalité

Des techniques avec contact ou sans contrôle sont notées avec des points de pénalité (Hansoku –8 points, Chui –3 points). Par l'obtention de 11 points de pénalité (catégorie 1), le compétiteur se verra retiré des catégories Kumité. Les contrôles sont effectués au moyen du protocole d'accident et sont surveillés par le chef du Tatami. Les points de pénalité sont attribués de la manière suivante :

Les athlètes qui gagnent deux fois par Hansoku (lors de techniques avec contact ou sans contrôle causant une blessure) seront retirés des catégories Kumité.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Remise des médailles

Lorsqu'un vainqueur ne peut pas prendre part à la remise des médailles, il ou le coach doit demander une autorisation auprès de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Celle-ci décidera si les motifs invoqués sont suffisants. Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles. En cas de non-respect le classement sera retiré et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League.

Photographes

Les photographes ont besoin d'une autorisation officielle de la SKF (pour le domaine des tatamis). Ils ne doivent pas gêner la compétition (organisateurs, fonctionnaires, athlètes).

Qualifications Championnats Suisse Individuel

Des athlètes, qui ont atteint 6 points aux tournois de la Swiss Karate League sont qualifiés automatiquement pour les Championnats Suisse dans la catégorie individuel. Chaque athlète peut s'inscrire dans sa catégorie. Un tirage au sort normal aura lieu, même si moins de 5 participants sont inscrits dans une catégorie.

Swiss Karate League vainqueur de coupe catégories Elite

L'athlète, qui est en tête de la liste de points dans une catégorie Elite (18+), après les trois tournois de la Swiss Karate League Sursee, Liestal et Fribourg, gagne le titre de vainqueur du coupe de l'année. En cas de l'égalité de point, est considérée comme priorité premièrement la victoire, après la 2^e place, et finalement la 3^e place.

Pesée

La pesée est obligatoire pour **TOUS** les athlètes, également enfants, à tous les tournois de la Swiss Karate League (inclus les Championnats Suisses Individuel). Les tolérances de poids correspondantes sont valables.

Annexes

Instructions inscription Online, formulaire déclaration de soumission antidopage, liste de Kata WKF, liste des hôtels, affiche, plan de la ville.

Sous réserve de modifications. Toutes les informations et horaire détaillé peuvent être consultées sur le site Internet www.sportdata.org et www.karate.ch





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and World Karate Federation

Catégories Minimes (U12, U14)

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Dans le cas où une catégorie regrouperait moins de 4 athlètes, ils participeront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils participeront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

KATA INDIVIDUEL

Catégorie	Désignation	Grade minimum	Age
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10
	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	11
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	11
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	12
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	12
	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	13

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Tokui-Kata selon la liste WKF, additionnel Kata Heian, Pinan, Gekisai-Dai-Ichi, Gekisai-Dai-Ni (sans tours de Kata Shitei).

Après l'appel des deux compétiteurs, ils présentent simultanément 2 par 2 ou individuellement le Tokui-Kata (cela dépend du nombre des compétiteurs et de l'horaire). 1/2 finale (les 4 derniers), décision pour 3e place et finale : les deux compétiteurs présentent leur Kata individuellement.

KUMITE INDIVIDUELS

Catégories	Désignation	Grade minimum	Poids	Age
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Durée de combats 1 ½ minute effective.

L'usage du masque de visage n'est pas autorisé.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Catégories Minimales (U12, U14)

Les catégories des poids seront déterminées selon les inscriptions. La répartition s'effectue de manière égale dans les catégories mentionnées. Pour cette raison, il faut mentionner le poids exact lors de l'inscription sur www.sportdata.org.

Nouveau : Tolérance de poids : +/- 3000 Grammes.

Nouveau : Peser directement près du tatami

Chaque enfant se doit peser avant le début de sa catégorie directement près du tatami. Si la tolérance de poids n'a pas tenu, l'enfant ne peut pas participer en Kumité.

Partie de la tête (Jodan) :

Absolument aucune touche n'est autorisée (technique de poing et de pied).

Partie du ventre ou du dos (Chudan) :

Une légère touche de la surface du Do-Gi est autorisée, mais pas de contact sur le corps.



Catégories Cadets, Juniors, Elite (U16, U18, U21, 18+)

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Dans le cas où une catégorie regrouperait moins de 4 athlètes, ils participeront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils participeront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

KATA INDIVIDUELS

Les Juniors peuvent participer dans la catégorie Elite.

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimum	Age
U 16	Cadets	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15
	Cadets	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15
U 18	Juniors	Dames	Ceinture bleue(5e kyu)	16-17
	Juniors	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	16-17
18+	Elite	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	Dès 18
18+	Elite	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	Dès 18

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Après l'appel des 2 compétiteurs, ils présentent simultanément 2 par 2 un Kata choisi selon les critères suivants :

Kata à présenter

Le groupe et le nombre de Kata à présenter dépendent du nombre des participants de la catégorie. Dès 17 participants, on demande dans les 2 premiers tours un Shitei-Kata (un tour libre sera compté comme un tour), ensuite les Tokui-Katas (à chaque tour un autre Kata). Dans les repêchages, on peut présenter directement un Tokui-Kata.

Dès le 1/4 de finale (les 8 derniers), les compétiteurs présentent leur Kata individuellement à tour de rôle. Dans les tours précédents, on présente le Kata simultanément 2 par 2.

Les Kata suivants sont considérés comme Shitei-Kata, selon la liste WKF :

Shotokan : Kanku-Dai, Jion

Shito-Ryu : Bassai Dai, Seienchin

Wado-Ryu : Seishan, Chinto

Goju-Ryu : Saifa, Seipai

Tokui-Kata selon la liste WKF.

Catégorie Cadets additionnel : Gekisai-Dai-Ichi, Gekisai-Dai-Ni, Heian Kata, Pinan Kata.

Catégories Cadets, Juniors, Elite (U16, U18, U21, 18+)

KUMITE INDIVIDUELS

Grade minimum : ceinture bleue (5e kyu).

Les Juniors U21 peuvent participer également dans la catégorie Kumite Elites à des fins d'encouragement.

Hommes Cadets U16 14-15

-52, -57, -63, -70, +70

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)

Durée de combat : 2 minutes effectives

Dames Cadets U16 14-15

-47, -54, +54

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)

Durée de combat : 2 minutes effectives

Hommes Juniors U18 16-17

-55, -61, -68, -76, +76

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)

Durée du combat : 2 minutes effectives

Dames Juniors U18 16-17

-48, -53, -59, +59

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)

Durée du combat : 2 minutes effectives

Hommes U21 18-20

-68, -78, +78

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids : +/-100 grammes

Durée de combat : 3 Minutes effectives

Dames U21 18-20

-53, -60, +60

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids : +/-100 grammes

Durée de combat : 2 Minutes effectives

Hommes Elite 18+ ab 18

-60, -67, -75, -84, +84

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids : +/-100 grammes

Durée du combat : 3 minutes effectives

Finale et décision 3e place : 4 minutes effectives

Dames Elite 18+ ab 18

-50, -55, -61, -68, +68

Shobu système, système de repêchage Montréal

Tolérance de poids : +/-100 grammes

Durée du combat : 2 minutes effectives

Finale et décision 3e place : 3 minutes effectives



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch

swiss olympic MEMBER

Member of European and
World Karate Federation

Horaire samedi, 25 septembre 2010 (provisoire)

Catégories U12, U14 Minimes et U16 Cadets

Les repêchages et les finales auront lieu de suite à la fin des éliminatoires de chaque catégorie

07:30	Entrée des athlètes
07:45	Briefing des arbitres et Coach-Meeting
08:30	Kata Individuel Minimes
10:00	Kumite Individuels Minimes, 1. partie (pesée directement près du tatami)
12:30	Remise des médailles et pause
13:30	Kumite Individuels Minimes, 2. partie (pesée directement près du tatami)
13:30	Pesée Cadets (Juniors/Elite également possible pour dimanche)
15:00	Remise des Médailles
15:15	Kata Individuel Cadets
16:30	Kumite Individuel Cadets
19:30	Remise des médailles

Horaire dimanche, 26 septembre 2010 (provisoire)

Catégories U18 Juniors, U21 et 18+ Elite

Les repêchages et les finales auront lieu de suite à la fin des éliminatoires de chaque catégorie

07:30	Entrée des athlètes Pesée
07:45	Briefing des arbitres et Coach-Meeting
08:30	Kata Individuel Juniors Kata Individuel Elite
11:00	Kumite Individuel U21
12:30	Remise des médailles / pesée / pause
13:30	Kumite Individuel Juniors Kumite Individuel Elite
17:00	Remise des médailles

L'horaire définitif sera publié sur les sites internet www.sportdata.org et www.karate.ch

